

À L'ORDRE DU JOUR :

DÉCLARATION LIMINAIRE FO

CCE DE MISE EN PLACE

- 1 - Fonctionnement du CCE
- 2 - Projet EOAI : Généralisation du déploiement des tablettes

AVIS FORCE OUVRIERE

Vos Elus CCE FO Énergie et Mines

VALERIE LAPORTE (titulaire)
YANNIG VASSEUR (suppléant)
PATRICK MOUTTE (RS)

En ouverture de séance, M. BONNEAU Président du CCE souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et rappelle l'importance de cette instance qui doit jouer pleinement dans la conduite des projets de l'entreprise. Il souhaite un dialogue serein et une écoute de toutes et tous.

DÉCLARATION LIMINAIRE FO

Après l'action du 31 janvier, qui a mobilisé plus de la moitié des salariés, vous avez clairement et délibérément affiché votre mépris et votre attitude irrespectueuse à l'encontre du personnel.

Vous avez sciemment choisi de privilégier les actionnaires en leur octroyant des dividendes au détriment des agents qui se contentent, eux, d'un zéro pointé !

D'ores et déjà, l'interfédéral a annoncé un mouvement de grève national le 07 mars 2017. Ce jour-là, les salariés comptent bien se faire entendre par les directions et voir aboutir leurs exigences concernant la réouverture d'une véritable négociation salariale intégrant la revalorisation du salaire de base, le maintien de l'emploi et le maintien des sites de travail.

Face à votre mépris, la délégation FO considère que vous nuisez au dialogue social et à la qualité de vie des salariés.

Dans ce contexte malsain, vous continuez à profiter du professionnalisme et de la bonne volonté des agents pour gagner en productivité sans aucun retour sur leur investissement.

Et en matière de solidarité, le Personnel du Distributeur est toujours plus sollicité (ORIGAZ, remise en service massive, dépassement d'heures d'astreinte, agressions répétées, heures décalées, disponibilités 24 h/24 h, et nous n'oublions pas tous les emplois ne bénéficiant d'aucune rémunération périphérique).

Votre 1^{er} coup bas est porté sur le pouvoir d'achat, malgré les lignes budgétaires provisionnées par la masse salariale. Chaque année, la totalité de ces sommes n'est pas redistribuée au Personnel, mais remontée directement au niveau du groupe Engie. N'oublions pas de rajouter les sommes importantes du CICE restituées à GRDF.

Que dire du 2^{ème} coup bas porté à la reconnaissance des agents avec la décision unique de l'employeur prise pour l'attribution de la reconnaissance, à savoir 30 % pour les agents d'exécution et de maîtrise (avant 37 %) ; 47 % pour les cadres (avant 55 %), soit une baisse de l'ordre de 20 à 30 %.

Quel levier restera-t-il demain aux managers pour reconnaître l'investissement professionnel des agents ? Quelle attractivité représentera le distributeur pour l'embauche de nouvelles compétences ? En somme, dans quelles conditions matérielles et physiques les agents effectueront-ils leurs missions de Service Public ?

Le 3^{ème} coup bas à prévoir toucherait les indemnités liées aux remboursements des frais professionnels (repas, hôtel, ... pers 793) que les directions souhaitent faire passer comme ... des avantages en Nature.

La direction souhaite faire supporter aux salariés une partie des frais d'URSSAF !!!

Une nouvelle fois, le personnel, à qui VOUS demandez toujours plus d'investissements dans leurs missions au quotidien et des objectifs toujours à la hausse, est pris en otage. Mais la liste n'est pas finie !!!

Le 4^{ème} coup bas, votre manque de franchise pour annoncer aux agents une baisse effective de leur rémunération due à l'augmentation de certaines cotisations salariales à partir du 1^{er} janvier 2017 pouvant atteindre plus de cent euros.

FO Énergie et Mines vous demande de présenter la note DRHT que vous avez produite début janvier 2017 sur ce sujet.

Pour FO Énergie et Mines, toutes ces provocations sont une injure faite aux salariés dont la productivité est en constante augmentation.

FO Énergie et Mines s'interroge sur l'attitude de la direction !

Comment peut-elle saluer, lors des vœux au personnel, les bons résultats, l'implication et l'engagement de chacun, et ne leur donner, en échange, aucun signe de reconnaissance, uniquement du mépris !

Que dire de cette propagande indiquant que notre rémunération est en hausse de 2 % ? Une honte !

Face à toutes ces décisions déshumanisées, l'ADN « service public » se détériore au profit de la rentabilité financière de plus en plus exigeante. La grogne est bel et bien là, le terrain s'échauffe et la soupe est prête à exploser.

La direction ne peut rester sourde à l'appel des agents.

Aujourd'hui le salaire, demain l'intéressement, puis le tarif agent, que nous réserve l'avenir ?

Pour FO Énergie et Mines, la mobilisation continuera tant que les directions n'auront pas pris la mesure de l'importance de ce combat pour toutes et tous.

FO Énergie et Mines attend :

- l'ouverture d'une véritable négociation salariale à hauteur des profits dégagés par nos entreprises.
- un partage des bénéfices à la hauteur des engagements des agents.
- un véritable dialogue social avec un réel respect et écoute des représentants syndicaux, des valeurs et des revendications qu'ils portent.

En réponse, Monsieur BONNEAU nous informe que suite aux bons résultats de l'année 2016, une réflexion est en cours. Une décision sera proposée par le Directeur Général et sera évoquée dans le prochain Conseil d'Administration.

CCE DE MISE EN PLACE

I - Fonctionnement du CCE

1 - Election du Secrétaire

Thierry JOURNET CGT élu à l'unanimité.

2 - Election du Secrétaire adjoint

Thomas DUTEL CGT élu à l'unanimité.

3 - Election du trésorier

Frédéric SCHEEFLINCK CGT élu à l'unanimité.

4 - Calendrier prévisionnel 2017

15/03 - 20/04 - 11/05 - 21/06 - 11/07 - 14/09 - 19/10
16/11 - 21/12

Dans la mesure du possible, les présidents des CE en région ne feront pas concomitances avec les dates des CCE (jour et veille).

5 - Désignation du représentant du CCE au Conseil d'Administration de GRDF

M. THIERRY JOURNET a été désigné Secrétaire de l'organisme par l'ensemble des membres du CCE

6 - Mise en place des commissions du CCE

Une résolution reprenant l'ensemble des commissions a été adoptée à l'unanimité ainsi que la nomination de leur président :

■ Commission économique

Président : Thomas DUTEL CGT

■ Commission Information et Aides au logement

Président : Patrick SANTO CGT

■ Commission Egalité Professionnelle

Président : Daniel DAYET CGT

■ Commission Formation

Président : Patrick LETOURNE CGT

■ Commission Prévention Santé Sécurité

Président : Philippe CASTETS CGT

■ Commission des Moyens

Président : Alain PICCIRILLO CGT

7 - Banque de Données Économiques et Sociales

Une présentation rapide de la banque de données économiques (BDES) qui rassemble tous les éléments qui sont traités dans tous les organismes de France et de Navarre. Les membres du CCE ont accès à tous les documents.

8 - Règlement intérieur du comité

Le Règlement Intérieur du CCE avait recueilli un avis favorable à l'unanimité lors de la séance du 14 avril 2016 et est, de fait, reconduit. L'article 8 de ce RI prévoit un CR de fin de mandat. Ce point sera traité lors du prochain CCE du 15 mars prochain.

Clôture du CCE à 10 h 15

CR FO ÉNERGIE ET MINES CCE GRDF DU 09/02/2017

1 - Fonctionnement du CCE

a) Avis demandés sur la nomination du cabinet d'expertise qui assistera le CCE dans le cadre des consultations annuelles :

- La situation économique et financière de l'Entreprise,
- la politique sociale de l'Entreprise,
- les orientations stratégiques de l'Entreprise

Les résolutions n° 1 - 2 - 3 indiquant que les membres du CCE mandatent le Cabinet 3^è CONSULTANT ont été adoptées à l'unanimité

b) Commission économique du CCE dans le cadre de ses travaux.

La résolution indiquant que les membres du CCE mandatent le Cabinet 3^è CONSULTANT a été adoptée à l'unanimité.

2 - Projet EOAI : Généralisation du déploiement des tablettes

Ce dossier présente le projet de GRDF de mettre à profit l'année 2017 pour assurer un remplacement des PDA des techniciens d'ARG par la dotation PIXI limitée aux applicatifs réseaux (C2I, GMAO, COPILOT).

Au cours du second semestre 2017, les techniciens d'ARG qui seraient formés à la pose des compteurs GAZPAR en diffus devront être équipés de tablettes embarquant les applications OMNI et AMG.

Lorsque les ARG se transformeront en Agences d'Intervention dans le cadre du déploiement cible EOAI, les salariés venant des UCF seront équipés des mêmes matériels sur lesquels seront installées les applications OMNI et AMG.

La direction prévoit que l'approvisionnement soit coordonné .

- une livraison complète et en une fois de la tablette et de ses accessoires.
- l'installation de la tablette dans le véhicule du technicien,

Cette phase de généralisation ne pourra s'engager tant que les IRP nationales et régionales concernées n'auront pas été consultées pour avis.

Le président informe que la Direction a prévu de consulter les CHSCT des Directions Réseaux afin de les informer et les associer au déploiement de ces outils de mobilité après cette séance.

Une réflexion doit être faite sur l'usage suite à l'implantation de ces outils modernes, car cela modifie les relations, les comportements managériaux.

L'avis du CCE est demandé sur le déploiement des tablettes prévu en 2 parties :

- un déploiement sur les ARG pour les techniciens en remplacement des PDA actuels et à iso fonctionnalité
- un déploiement sur les AI dans la configuration PIXI et intégrant une migration des outils clientèle pour les ex techniciens d'ARG ayant rejoint l'AI et les techniciens clientèle qui rejoindront GRDF.

AVIS FORCE OUVRIÈRE

En mars 2016, FO Énergie et Mines avait émis un avis favorable à l'élargissement du déploiement de PIXI à l'ensemble des zones Pilotes. En considérant que les problèmes remontés en septembre, auraient été réglés.

FO Énergie et Mines constate qu'à ce jour, malgré nos nombreuses alertes de nombreux irritants perdurent même si des fois, des mesures alternatives essaient d'être mise en place :

- Autonomie de la batterie
- Le Smartphone (récurrent dans notre entreprise !)
- Mise en veille répétée
- Les nombreuses mises à jour

FO Énergie et Mines maintient son alerte sur deux points entachant la sécurité des salariés, et les conditions de travail :

- Une application qui ne satisfait pas « COPILOT », elle oblige les agents à avoir un autre moyen de pilotage embarqué en complément type tom-tom

■ Un support véhicule inapproprié et peut fiable pouvant présenter un danger en termes de visibilité, et de projection dans le véhicule remettant la sécurité des utilisateurs en question.

De ce fait, FO ÉNERGIE ET MINES émettra un avis négatif.

Avis collecté :
FO et GCT : Avis Négatif
CFDT : Abstention
CFE-CGC : Favorable.

Prochain CCE : 15 MARS 2017

Vos Elus CCE FO Énergie et Mines

VALERIE LAPORTE (titulaire)
YANNIG VASSEUR (suppléant)
PATRICK MOUTTE (RS)